Durant plus de quatre mois, le monde du travail a relevé la tête pour s'emparer de la parole dans les manifestations, dans les entreprises, dans les services. Il a montré sa détermination pour le retrait de la loi contre le « travail ».

Pour imposer sa loi de régression sociale, le gouvernement, isolé et minoritaire, a réprimé le mouvement social et a dû recourir par trois fois à l'article 49-3, l'arme la plus antidémocratique de la Constitution.

La CGT, soutenue par une large majorité de la population, réaffirme son opposition à ce projet et la nécessité de nouveaux droits pour les salariés, privés d'emploi, étudiants, lycéens, retraités. Plus d'un million de personnes ont, par ailleurs, participé à la votation citoyenne et signifié leur rejet de ce projet.

Les mobilisations initiées depuis quatre mois n'ont pas été entendues par ce gouvernement. Qu'à cela ne tienne ! La détermination, malgré le passage en force à l'Assemblée nationale, reste intacte.

L'abrogation de la Loi travail reste à l'ordre du jour de même que la défense des services publics et des statuts qui y sont indissolublement liés.

À la DGFiP, les premières annonces concernant les moyens du ministère des Finances sont de ce point de vue claires : 1 512 suppressions d'emplois soit 66 % des suppressions de l'ensemble de la Fonction publique d'Etat et une baisse du budget de 165 millions d'euros.

Face à cette situation, la CGT Finances Publiques relaie l'appel des organisations (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) qui donnent rendez-vous à l'ensemble des salariés, privés d'emploi, étudiants, lycéens, retraités pour une journée d'actions et d'initiatives le 15 septembre afin d'obtenir l'abrogation de la Loi travail et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

La CGT Finances Publiques appelle les personnels à la grève et la manifestation le 15 septembre 2016.

POUR :

- L'abrogation de la loi El Khomri ;
- L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire ;
- Le maintien du statut général des fonctionnaires, des statuts particuliers et de nos règles de gestion ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
- Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services ;
- L'abandon du projet de prélèvement à la source.

fichiers: Télécharger 160912-tract-49-3_ou_pas_on_ne_lache_rien-ts_en_greve_le_15_sept.pdf (209.96 Ko)
Public: Infos / actions
Mobilisations DGFIP 2016
2016 Mobilisations
Mobilisations Code du travail

- A

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- ±A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank